

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 4 MAI 2016

SOMMAIRE

- 1) Le futur passage en force
- 2) 50.000 emplois de plus grâce à...
- 3) Son bilan
- 4) Les deux canaux FN...
- 5) Attendons pour voir...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Loi travail: la tentation du passage en force



À Paris le 3 mai.
© Reuters
© Reuters
© Reuters

Jean-Luc Mélenchon reçoit le soutien de militants communistes. (Sipa)

Loi sur le travail: le gouvernement pourrait recourir au 49-3

Les députés entament mardi 3 mai l'examen en séance du projet de loi El Khomri. Alors que la mobilisation se maintient et que la répression se durcit, une majorité n'est pas encore acquise sur le texte. La menace du 49-3 réapparaît.

Le gouvernement devra-t-il finalement « prendre ses responsabilités » ? Au mois de février, à l'occasion d'une interview de présentation de son projet de loi sur le travail, la ministre Myriam El Khomri avait laissé planer la menace de l'utilisation du fameux article 49-3, qui permet de faire passer un texte sans vote. Comme nous l'avions raconté à l'époque, c'est même Matignon qui avait rajouté la phrase dans l'interview, contre l'avis de l'Élysée. Face à l'ampleur de la mobilisation – notamment la fameuse pétition Loi travail non merci –, le gouvernement avait finalement jugé plus sage de se donner deux semaines de plus pour amender son texte afin d'obtenir le soutien d'une majorité de députés, mais aussi – et surtout – des syndicats partenaires habituels du gouvernement (CFDT et CFE-CGC notamment).

À la veille du début de l'examen du texte par les députés en séance publique, le 49.3 revient pourtant plus que jamais dans les têtes. Le Point, qui cite lundi matin une « source gouvernementale », affirme que l'exécutif est prêt à dégainer. Pour rappel, la précédente utilisation de cet outil de bâillonnement de l'Assemblée concernait déjà une loi économique, la loi Macron. Le fameux article avait même été utilisé en première et en seconde lecture au Palais-Bourbon. À ce jour, rien n'est certain pour la loi El Khomri. En fonction des amendements adoptés tout au long de l'examen parlementaire – deux semaines sont prévues pour la première lecture à l'Assemblée –, le texte pourrait s'attirer – ou non – les grâces de l'aile gauche du PS.

Interrogé par Le Parisien, le rapporteur du texte Christophe Sirugue est forcé d'admettre qu'en l'état, il manque 40 voix pour assurer une majorité. « Il y a des opposants historiques à l'intérieur du groupe PS, qui sont la vingtaine de frondeurs. [...] Il y a ensuite ceux que j'appellerai les opposants “de bonne foi”, plusieurs dizaines »,

calcule le député socialiste. Ce chiffre lui-même est contesté. Joint par Mediapart, son collègue du Cher Yann Galut estime qu'il y a plus probablement une soixantaine de députés encore opposés à la loi.

Largement amendé lors de son examen par la commission des affaires sociales, le texte présenté mardi s'est accompagné au fil des semaines de mesures pour la jeunesse et de l'annonce de la généralisation de la surtaxation des CDD, destinées à calmer les opposants. Voilà pour la séquence “carottes”.

Dans le même temps, alors que Nuit debout prospérait – sans s'étendre mais sans s'étioler non plus –, la séquence “bâton” – au sens propre du terme – s'est progressivement mise en place. Si, au début de ce mouvement d'occupation d'abord de la place de la République à Paris, puis de plusieurs autres villes de France, le pouvoir faisait montre de compréhension, son inscription dans la durée, l'élargissement progressif des revendications, l'agrégation en son sein de militants aux procédures d'action diverses, le risque – en somme – de voir la place de la République devenir l'épicentre de la contestation de gauche du PS, a fait changer d'avis.

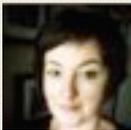
La séquence de cette fin de semaine témoigne d'un sérieux durcissement du pouvoir, alors même que la mobilisation, malgré les vacances, ne marque pas le pas. Jeudi, entre 170 000 et 500 000 personnes ont à nouveau défilé en France, dans des cortèges de plus en plus marqués par des affrontements. Les violences policières auxquelles on a assisté n'ont pas de précédents dans la durée et dans l'intensité.

Un jeune homme a perdu un œil à Rennes, à cause d'un tir de Flash-Ball. Sur les réseaux sociaux, on ne compte plus les images de charges policières brutales, de manifestants pacifiques gazés, les témoignages d'anonymes pris dans des nasses policières.

Le soir même, l'évacuation tardive de la Nuit debout sous un déluge de grenades lacrymogènes a elle aussi laissé des traces.

La communication de Bernard Cazeneuve – renommé depuis dimanche “Gazeneuve” sur les réseaux sociaux – n'a pas changé grand-chose : en tentant à tout prix de mettre l'accent sur les violences subies par les policiers, le ministre de l'intérieur n'a fait qu'attiser la tension, en soudant paradoxalement les rangs.

Il fallait entendre, dimanche 1er mai, dans le cortège de tête de la manifestation, 1 500 personnes, des vieux, des jeunes, des femmes, des hommes, syndiqués ou non, masqués ou non, scander « Nous sommes tous des casseurs ». Il faut avoir vu ces familles entières, enfants compris, tousser et vomir sous les lacrymos, ou bien écouter ces vieux syndicalistes dire qu'ils n'avaient jamais vu ça.



Véro Servat @histgeoblog
@franceinter on voit bien les casseurs au premier plan non ? #menteur #désinformation #lermai



nathalie renard @nrenard75
C'est abusé ces jeunes casseurs écervelés qui empêchent les forces de l'ordre de détruire un nid de guêpes

Le nouveau déluge de grenades lacrymogènes place de la République dimanche soir, alors même que l'assemblée générale de Nuit debout n'était pas terminée, est venue illustrer cette montée en tension, mais aussi son inefficacité, à en juger par les réactions ce lundi matin.

Un mois après son lancement, Nuit debout draine

toujours des centaines de personnes à Paris et, si la jonction avec les syndicats n'est encore que balbutiante (lire ici notre article sur la venue de Philippe Martinez de la CGT, sur la place), la mobilisation syndicale de mardi midi devant l'Assemblée, quelques heures avant le début de l'examen du texte dans l'hémicycle, devrait donner une nouvelle occasion aux deux groupes de se parler.

Pour le premier ministre, Manuel Valls, cette pression de l'extérieur n'aura sans doute pas d'impact à l'intérieur du Palais-Bourbon. Le gouvernement refuse de se prêter aux calculs, mais se dit confiant, à défaut de le paraître. « Aujourd'hui, l'heure du Parlement est venue. Le retrait, ce serait une retraite. Ce n'est pas notre souhait », a déclaré dimanche la ministre du travail. « L'équilibre a été trouvé avec la commission, s'il y a des changements, ce sera à la marge », a mis en garde le premier ministre.

Or, à écouter les députés contestataires, il faudrait bien plus que des changements à la marge. Dans une tribune publiée dimanche 1er mai dans Libération, neuf députés aubryistes – dont deux anciens membres du gouvernement, François Lamy et Marylise Lebranchu (ici une interview de l'ancienne ministre) – demandent une réorientation totale du texte. « Il est encore temps de corriger le tir, affirment les signataires. Un premier pas a été fait en écartant le plafonnement des indemnités prud'homales. D'autres doivent être accomplis. » Pas tous estampillés frondeurs, ces neuf députés appellent à retirer de la loi ou à modifier en profondeur tout ce qui est critiqué depuis plusieurs semaines : les règles du licenciement économique, l'inversion de la hiérarchie des normes, le référendum en entreprise. Ils demandent également de muscler sérieusement le compte personnel d'activité, qui n'est pour l'instant qu'une coquille quasiment vide.

Problème de philosophie

Ils rejoignent de la sorte d'autres députés, tout aussi remontés. Pour Yann Galut, par exemple, « le problème fondamental, c'est ce que la ministre appelle elle-même la philosophie du texte. Nous, nous contestons cette philosophie ».

Pour le député du Cher, « en l'état, je vote contre le texte, et si la philosophie ne change pas, je voterai contre in fine ».

Fanélie Carrey-Conte, députée PS de Paris et exclue il y a deux ans de la commission des affaires sociales à cause de ses positions, pense elle aussi qu'il y a un « vrai débat sur l'orientation du texte ». « Avec 5 000 amendements, un contexte social tendu et un mécontentement au-delà des frondeurs, les choses sont assez mal embarquées », constate-t-elle, en promettant une « bataille parlementaire rude ». « On est très déterminés », ajoute-t-elle. Quant à la question du 49-3, rien n'est impossible pour la députée : « Ce qui est arrivé une fois pourrait se reproduire, ce serait juste une nouvelle preuve de faiblesse. »

Même constat pour le mouvement « À gauche pour gagner ! », emmené par le député de la Nièvre Christian Paul. Dans un communiqué diffusé lundi après-midi, les signataires de la motion B au dernier congrès du PS, estiment qu'« hier comme aujourd'hui, ce texte n'est pas votable ». Le mouvement demande « aux députés de l'Assemblée nationale d'agir avec [lui] pour que ce texte soit transformé en profondeur, expurgé de ses dispositions régressives, ou à défaut, repoussé ».

Conscient du problème, le rapporteur Christophe Sirugue est prêt à engager un bras de fer avec le gouvernement. Sur le périmètre du licenciement économique, il maintiendra son amendement même si le gouvernement ne le soutient pas. Sur le référendum en entreprise, le rapporteur n'est pas davantage convaincu. Sirugue propose également d'encadrer l'inversion de la hiérarchie des normes – les accords d'entreprise l'emportant sur les accords de branche – en « prévoyant une sorte de comité de surveillance ». « Une fois par an, la branche professionnelle devra examiner les accords d'entreprise passés et faire des recommandations, y compris pour demander des corrections. Le gouvernement a donné son feu vert », assure-t-il au Parisien.

Dans tous les cas, l'exécutif ne pourra pas compter sur les voix de la droite. Plutôt satisfaits de la première version du texte, une petite vingtaine de parlementaires de l'opposition avaient même signé, fin février, une tribune dans laquelle ils se disaient prêts à voter le projet de loi sur le travail, si toutefois il n'était pas « édulcoré ». Deux mois plus tard, « on est très loin de ce qui était prévu », glisse le député LR (ex-UMP) Benoist Apparu, signataire de la tribune. « Ce qui était malheureusement prévisible est arrivé, poursuit-il. On va arriver à une réformette qui ne changera pas grand-chose. On est dans l'archétype du modèle français. »

Comme Christian Jacob, le chef de file de LR à l'Assemblée, ils sont nombreux au sein de l'opposition à penser que « la loi a été dénaturée par rapport à ses objectifs ». « La version initiale du projet de loi travail était au mieux inutile, elle est désormais nuisible », affirme au Parisien son homologue à l'UDI, Philippe Vigier. Les deux groupes ont respectivement déposés 673 et 134 amendements. Des amendements « très concrets, très précis, très opérationnels », a indiqué lundi matin le porte-parole de LR, Guillaume Larrivé, lors d'un point presse. « Nous savons qu'il n'y a probablement pas de majorité pour voter ces amendements de bons sens, mais nous voulons que ce soit un exercice de vérité. Bas les masques ! »

En ouverture des débats, le groupe LR déposera une motion de rejet, suivie d'une motion de renvoi en commission. « Nous considérons que le travail n'a pas été accompli », souligne Isabelle Le Callennec, qui sera l'oratrice de la droite sur le sujet, avec son collègue Gérard Cherpion. Les chances que ces motions soient adoptées étant faibles, la députée se prépare à défendre les propositions déjà formulées en commission des affaires sociales – et rejetées en bloc par la majorité. « S'il n'y a pas de retrait du texte, autant qu'il soit utile... » souffle-t-elle.

Car en l'état, « il y a des choses qui ne passent pas », poursuit Isabelle Le Callennec, en citant notamment l'article 8 qui impose le mandatement dans les entreprises de moins de 50 salariés. La droite souhaite également débattre de la suppression du compte pénibilité, du barème des indemnités prudhommales ou encore de la surtaxation des CDD, annoncée par Manuel Valls. Le gouvernement déposera un amendement pour que ce dernier sujet soit renvoyé à la négociation sur l'assurance chômage. Il a provoqué la colère du patron du Medef, Pierre Gattaz, qui l'agite comme un chiffon rouge.



« Avec la fuite organisée du premier texte, le gouvernement a mis le feu aux poudres, ajoute la vice-présidente de LR. Ils ont réussi à se mettre à dos les organisations syndicales, tout en fâchant le patronat. On est, une fois de plus, sur une occasion manquée. Le gouvernement a reculé sur tout ce qui allait dans le sens des libertés. À trop protéger, on exclut. » En difficulté face à l'avant-projet gouvernemental – dont certaines propositions n'avaient rien à envier à celles exprimées par la rue de Vaugirard lors de sa convention sur la réforme du code du travail –, la droite a désormais tous les arguments pour voter contre. D'autant que, contrairement à ce qui a pu se passer pour la loi Macron, « le gouvernement n'est pas du tout dans une majorité de projet », regrette Benoist Apparu.

« On est parti d'un texte cohérent qui allait favoriser l'emploi à un texte qui n'a qu'une visée électorale pour souder les extrêmes de la majorité et de la gauche », a affirmé Éric Ciotti aux Échos, dénonçant des « délires économiques » qui installeront, à son sens, « des obstacles encore plus lourds ». « On partait avec de véritables changements, qui étaient intéressants, qui ouvraient une perspective, et on arrive à la fin avec le carnet de chèques, c'est décevant », a également déclaré Bruno Le Maire sur France Inter. Comme Alain Juppé, qui s'apprête à publier Cinq ans pour l'emploi (Éd. Jean-Claude Lattès), le député de l'Eure formulera cette semaine un certain nombre de propositions en matière d'économie et d'emploi.

Dans un entretien accordé au JDD le 1er mai, Nicolas Sarkozy a lui aussi moqué la loi sur le travail. « C'est le Cid à l'envers : nous sommes partis 500 pour arriver 3 000 au port... Là, nous sommes partis pour assouplir le droit du travail et nous arrivons avec un projet de loi dont on nous dit qu'il va durcir les CDD et qu'il ne va pas assouplir les CDI. C'est exactement le contraire de ce qu'il fallait faire. » L'ex-chef de l'État en a d'ailleurs profité pour rappeler qu'en 2010, au moment de la réforme des retraites, « il y a eu jusqu'à 1 million de personnes dans la rue ». Mais « en cinq années de mandat, jamais je n'ai reculé devant la rue », s'est-il félicité, sans citer Alain Juppé, dont le nom reste immanquablement associé aux grèves de 1995.

Hormis ces quelques allusions historiques, les principaux candidats à la primaire auront du mal à

se distinguer sur le sujet. « Il y a une vraie convergence de vues, reconnaît Isabelle Le Callennec. Tout le monde parle de liberté. » « Une grande partie des élus sont contents que la loi rencontre des difficultés, estime Frédéric Lefebvre. Cela leur permet de ne pas la voter. » Habitué à ne pas forcément suivre le mouvement de sa famille politique, l'ancien ministre assure pour sa part n'avoir « aucun a priori » sur le texte. « J'ai déposé une trentaine d'amendements, explique-t-il. Si je peux faire passer le maximum de choses positives, je suis encore prêt à le voter. Je ne serai pas dans la posture. »

Sauf surprise, les députés de la droite et du centre voteront en grande majorité contre le texte. Conscients de la marge de manœuvre réduite du gouvernement, ils attendent à présent de voir quelle attitude adopteront les frondeurs. « Il y aura un jeu politique avec eux », pressent Benoist Apparu. Au point d'en arriver au 49.3 ? « Je ne pense pas qu'ils en auront besoin, estime Isabelle Le Callennec. À un an des législatives, les députés vont avoir peur pour les investitures... Ils finiront par se laisser convaincre que le texte ne va pas contre les valeurs de gauche. »

Pas si sûr. Certains députés PS sont, comme le dit Yann Galut, « arrivés à un point de rupture ». « Je ne supporte plus ces élus quels qu'ils soient, qui se font élire sur un programme et qui en appliquent un autre, poursuit le député du Cher. J'ai été élu sur les 60 propositions de François Hollande et sur mon propre programme, dans aucun des deux il n'y avait la réforme du code du travail. »

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

II) La loi El Khomri pourrait créer au moins 50.000 emplois

Marc Landré



Myriam El Khomri, le 27 avril, à l'Assemblée nationale. Crédits photo : MARTIN BUREAU/AFP

D'après les prévisions d'un institut de conjoncture proche du patronat, le projet de loi de la ministre du Travail devrait avoir un impact significatif sur l'emploi, à condition qu'aucune taxation des contrats courts ne soit décidée.

Jusqu'à présent, le gouvernement s'est borné s'est borné à indiquer que la loi de Myriam El Khomri visant à réformer le marché du travail créerait des emplois -c'est même son ambition- mais sans donner de montant. Tout juste François Hollande a-t-il indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à des retombées dans l'immédiat. Bref, que les effets positifs de la loi Travail se ressentiraient lors du prochain quinquennat...

En se basant sur la littérature existante et les réformes peu ou prou similaires réalisées à l'étranger, l'institut COE-Rexecode, proche du patronat, a cherché à évaluer l'impact sur l'emploi des principales mesures du projet de loi porté par la ministre du Travail. Il ressort de leur études que le texte qui a été déposé le 24 mars sur le bureau de l'Assemblée nationale -avant sa modification par la commission des affaires sociales et son examen à partir de ce mardi pour deux semaines en séance publique- permettrait de créer «plusieurs dizaines de milliers d'emplois».

D'après les calculs de COE-Rexecode, «le renforcement de la négociation au niveau de l'entreprise sur la durée du travail et sur les majorations des heures supplémentaires est susceptible d'entraîner un surcroît d'au moins 50.000 emplois et vraisemblablement nettement

plus», indiquent ainsi les auteurs de l'étude, qui ont pris comme hypothèse que les entreprises allaient négocier une baisse moyenne de 10 points des taux de majoration des heures supplémentaires.

«L'impact positif du projet de loi serait toutefois fortement réduit, voire annulé dans le cas où le projet de loi s'accompagnerait d'une taxation des contrats de travail courts, mesure qui augmenterait le coût du travail»

COE-Rexecode

Selon eux, la clarification des critères du licenciement économique devrait également contribuer à accroître la part des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les embauches, en augmentant les flux d'embauches en CDI de +300.000 par an, pour l'essentiel par effet de substitution à des contrats courts. «Elle permettrait en outre d'accroître durablement les gains de productivité et donc la croissance et l'emploi», indiquent les auteurs.

Les économistes de COE-Rexecode n'ont en revanche pas réussi à chiffrer l'impact des accords dits de «préservation ou développement de l'emploi» qui ouvrent, selon eux, une piste nouvelle mais inaboutie. «Leur impact restera limité en cas de mauvaise conjoncture par la condition restrictive sur le salaire mensuel», préviennent-ils d'ailleurs.

Les auteurs concluent toutefois leur étude par un avertissement. «L'impact positif du projet de loi serait toutefois fortement réduit, voire annulé dans le cas où le projet de loi s'accompagnerait d'une taxation des contrats de travail courts, mesure qui augmenterait le coût du travail», assurent-ils. C'est d'ailleurs ce que pense Pierre Gattaz, le président du Medef, qui ce mardi matin sur RTL a martelé que «en l'état la loi El Khomri ne créera pas d'emplois»... Le gouvernement, qui a poussé cette mesure pour limiter la grogne de la jeunesse, sait donc à quoi s'attendre...

<http://bcove.me/eqadickhi>

LE FIGARO.fr

III) Hollande défend son bilan de président de gauche réformiste

par Elizabeth Pineau



P A R I S (Reuters) - François Hollande a fait mardi un pas vers une nouvelle candidature

en se plaçant dans la lignée des grandes figures socialistes, en défenseur de son bilan "de gauche" d'autant plus estimable à ses yeux que les temps sont "difficiles".

Devant un parterre de ministres, Manuel Valls en tête, de parlementaires et de sympathisants, le président a devisé sur "la gauche et le pouvoir", thème du colloque qu'il était venu conclure, à l'appel notamment de la Fondation Jean Jaurès.

Il s'est placé dans les pas de Léon Blum, François Mitterrand, Jacques Delors et Lionel Jospin, figures d'une gauche habituée aux "épreuves" et pourvoyeuse de "progrès".

"Ce n'est jamais parce que la gauche est au pouvoir que c'est difficile, c'est parce que c'est difficile que la gauche est au pouvoir", a-t-il martelé. "Relever le défi, tenter de réussir là où d'autres ont échoué, c'est l'honneur d'un gouvernement de gauche."

A ceux tentés par la nostalgie, il a vanté l'esprit de "conquête" d'une gauche trop à l'aise dans l'opposition.

"La gauche est souvent belle, ravissante même, sous la droite", a-t-il lancé. "La gauche n'est jamais aussi belle que lorsqu'elle se conjugue au passé. On mythifie le moment venu ses avancées, sans penser à les revendiquer, à les valoriser."

De la laïcité aux congés payés en passant par la décentralisation, la retraite à 60 ans, la semaine de 35 heures et l'abolition de la peine de mort, le président s'est placé dans la lignée d'une gauche qui "écrit son action autant qu'elle l'inscrit dans la mémoire collective."

"REDISTRIBUER"

Président décrié jusque dans son camp et malmené dans les sondages d'opinion, François Hollande a fait le bilan de son propre quinquennat dont il a vanté les avancées et assumé les manquements, passant toutefois sous silence certains échecs, comme le récent fiasco de l'inscription de la déchéance de nationalité dans la Constitution.

"C'est vrai, je le concède, la crise de la zone euro par exemple a duré plus que je ne l'avais imaginé en 2012", a-t-il reconnu. "De la même manière, il est aussi exact que les prévisions de croissance n'ont été nulle part vérifiées."

"Mais je ne m'étais pas trompé sur le diagnostic : il fallait d'abord redresser pour ensuite redistribuer. J'en vois même certains qui nous reprochent de le faire, de redistribuer."

Au nombre des "épreuves" imprévues de son mandat, le président a cité les guerres au Mali et les attentats en France, l'Histoire "tragique" que la gauche, qui "rêve d'harmonie, de concorde, de paix", refuse souvent d'assumer.

Pour la dernière année de son quinquennat, le président a vanté les mérites du "compromis juste et équitable" qui a selon lui présidé à l'élaboration de la très controversée loi sur Travail, en débat au Parlement à partir de ce mardi.

"Il n'y a ni table rase, ni ligne d'arrivée", a-t-il dit à l'adresse de ceux qui, dans son camp, critiquent ses mesures social-démocrates, et estimé que la gauche "doit avoir le courage d'agir sans trembler", en prenant en compte le "réel".

"IL PLANTE LE DÉCOR"

Dans la bataille pour la baisse du chômage, dont il a fait une condition d'une nouvelle candidature en 2017, "tout se joue maintenant", a-t-il prévenu. "Jamais je ne dirai qu'en la matière tout a été fait."

Pour autant, a-t-il ajouté, pas question d'emprunter à d'autres pays des idées jugées mauvaises : "ni les mini-jobs des uns, ni [le report de] l'âge de retraite des autres".

Dans un contexte de défiance sur fond de montée de l'extrême droite, le président a appelé de ses

voeux un regain de "cohésion nationale", faisant remarquer que "la France est aimée bien plus qu'elle ne s'aime elle-même".

Face à des mouvements de contestation comme "Nuit debout", qui critiquent la démocratie représentative, et la place grandissante des réseaux sociaux dans les débats, il a défendu le respect des institutions : "Quels que soient les modes de participation, les formes d'expression (...) jamais rien ne remplacera le vote, la démocratie et le suffrage universel".

Le chef de l'Etat a sonné la mobilisation de son camp.

"Avançons sans regret, sans calcul, sans répit et sans savoir, comme disait Jaurès, quelle récompense nous sera réservée. La récompense, elle ne sera pas dans l'Histoire, la récompense, elle sera dans l'avenir."

Dans le public, le député Christophe Borgel a vu dans la prestation présidentielle des jalons pour l'avenir.

"Ce n'est pas un discours de campagne, mais il plante le décor du débat dans la gauche et du débat vis-à-vis de la droite", a-t-il dit à Reuters. "La salle, dont une partie doute, est ressortie en se disant 'bon, ça va, il en a sous la pédale'".

Pour la députée Annick Lepetit, le candidat François Hollande pointe sous les habits du président.

"Dès qu'il s'éloigne de son texte, il devient authentique, il parle avec les tripes", a-t-elle confié à Reuters.

(Avec Jean-Baptiste Vey, édité par Yves Clarisse)



LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Un Front national entre canal historique et électoral



Caroline Fourest

Essayiste, journaliste, éditorialiste, scénariste et réalisatrice engagée en faveur de l'égalité et de la laïcité et des droits de l'Homme

C'est bien ainsi qu'il faut appeler les deux Fronts qui se font face désormais. D'un côté, le Canal historique, et de l'autre le Canal électoral.

Le Canal historique continue à dire tout haut ce qu'il pense d'un peu bas. De l'autre, le Canal électoral cadennasse et verrouille sa communication, pour éviter de dire trop fort ce qu'il pense vraiment avant l'élection.

Plus de manifestation le 1er mai mais un "banquet patriote" qualifié de "gueuleton soit disant républicain" par Jean-Marie Le Pen. Car bien sûr, le premier mai, il préférerait avant. Avec Jean-Marie Le Pen, tout est toujours mieux avant. Alors pensez si c'était mieux avant son exclusion... Comparée à la décapitation de Louis XVI dans son discours.

Au "gueuleton républicain" de sa fille, le patron du Canal historique préfère un rassemblement plus "spirituel". Le mot est prononcé. Et il compte. A ceux qui voudraient l'oublier, le Canal historique rappelle que le FN est le parti de la France éternelle, catholique, pas vraiment celui de la République laïque.

Pas de surenchère sur la laïcité dans le discours de Jean-Marie Le Pen. Il est vrai que c'est peu approprié pour célébrer Jeanne d'Arc. La nouvelle présidente, elle, continue de l'honorer, mais à la sauvette, entourée des cadres du FN Canal électoral.

A l'exception notable de Bruno Gollnisch et de Marie-Christine Arnautu, sans doute bientôt rappelés à l'ordre. Et sans Marion Maréchal Le Pen, opportunément retenue dans le Sud, pour ne pas avoir à choisir entre son grand-Père et sa tante.

C'est que c'est drôlement compliqué les guerres de courants au sein d'un parti dit républicain mais dynastique et qui fonctionne toujours un peu comme une famille royale.

De quelle "constance" nous parle Marine Le Pen?

A son banquet, Marine Le Pen s'est dite fière d'incarner le parti de la "constance". Le FN Canal électoral peut décidément toujours se le permettre. Changer d'avis à 180 degrés, notamment en matière économique, défendre les ouvriers et les patrons, ne pas savoir s'il faut vouloir supprimer en priorité l'impôt sur la fortune et la loi travail, vivre de la peur de terrorisme mais s'opposer aux mesures pour le combattre, comme le PNR ou la loi renseignement, passer de Pétain à De Gaulle, de Jeanne d'Arc à la laïcité, purger celui qui a pensé et animé le FN pendant plus de 40 ans, et nous dire, en prime... Le FN, c'est le parti de la "constance."

Dans le dictionnaire, la "constance" désigne quelque chose qui ne varie pas. C'est peut-être un aveu dans la bouche de Marine Le Pen. Une façon de nous dire qu'en dépit des apparences et des variations de programme, l'objectif et la vision de la Nation restent strictement la même entre le Canal électoral et le Canal Historique. Après, la dédramatisation n'est qu'un moyen. Pour prendre le pouvoir. Un moyen auquel ne croit pas Jean-Marie Le Pen.

Le pronostic commode de Jean-Marie Le Pen

Jean-Marie Le Pen ne cache jamais ses blessures. Poursuivant le feuilleton de télé-réalité auquel sa famille nous a habitués depuis son divorce, il a donc regretté publiquement qu'aucun geste de "conciliation" ne soit venu de sa fille.

En pronostiquant son échec, il ne prend guère de risques et pourra se vanter d'avoir vu juste, d'être la constance, quand l'échec sera avéré. A moins d'une candidature surprise, le Canal historique est peut-être obligé de passer de parti à mouvement le temps de la campagne présidentielle, il n'en reste pas moins un recours quand l'échec passé, le temps de la réconciliation sera peut-être venu. Dans une famille si politique, on peut se montrer très politique un an avant une élection.... Et avoir le sens de la famille et du clan le reste du temps.

Une rupture qui dépend du résultat aux élections

La rupture est profonde, assurément. Elle peut durer jusqu'à ce que l'un des deux Le Pen jette le gant. Reste que l'issue de ce conflit politico-familial dépend beaucoup du résultat à la

présidentielle. En cas de défaite, Florian Philippot a intérêt à regarder derrière lui. Si réconciliation il y a, ce sera sur son dos.

Imaginons un instant que le Front national gagne. C'est le moins probable des scénarios. Même avec une gauche en miette et une droite qui n'est pas sûre d'y aller rassemblée, et à condition de surmonter tous les obstacles et les ennuis judiciaires qui se profilent, Marine Le Pen peut arriver très haut au premier tour, mais elle est loin de pouvoir franchir le barrage républicain au second. Ne parlons même pas d'être en capacité de former une majorité.

Mais imaginons... La victoire serait si surprenante que la grande famille des nationalistes trouvera bien le moyen de se réconcilier autour de la figure du Commandeur, surtout s'il n'est plus vivant. On entrevoit alors le nombre de rues Charles de Gaulle débaptisées pour s'appeler Jean-Marie Le Pen. Même si Florian Philippot était Premier ministre et devait en avoir des crampes à l'estomac, ce jour-là, tous les canaux du FN, historiques ou électoraux, seront bien obligés de se recueillir au pied d'une statue qui fera pâlir l'or -et de l'ombre- à la statue de Jeanne d'Arc.

huffingtonpost.fr

V) « La redistribution devrait être beaucoup plus ambitieuse »

Recueilli par Mathieu Castagnet

Liêm Hoang-Ngoc

**Économiste, maître de conférences à Paris I,
fondateur de la Nouvelle Gauche socialiste**

Alors que toute l'Europe est menacée par la déflation, il est plus que temps de commencer une politique de redistribution. La Banque centrale européenne elle-même fait tout pour relancer la demande par la baisse des taux d'intérêt, mais cela ne suffit pas à faire repartir l'économie. La politique monétaire se révélant insuffisante, il faut donc utiliser la politique budgétaire et mettre en œuvre la redistribution.

Depuis le début de ce quinquennat, jamais la France n'a respecté le pacte de stabilité et les 3 % de déficit. Mais si le chef de l'État a obtenu une dérogation de Bruxelles, il a consacré toutes les marges dégagées à la seule politique de l'offre et à la baisse du coût du travail. On en voit aujourd'hui les résultats. Le problème des entreprises n'est pas le taux de marge, qui a retrouvé ses niveaux d'avant la crise, mais bien celui des débouchés.

Si la croissance a atteint 1,2 % en 2015, cela s'explique par des facteurs inhérents à la demande. La baisse du prix du pétrole, d'abord, a redonné un peu de pouvoir d'achat aux consommateurs qui ont pu dépenser ailleurs les économies réalisées à la pompe. La baisse de l'euro, ensuite, a stimulé la demande extérieure et donc nourri les carnets de commandes.

Ce mouvement demeure toutefois très limité. Aujourd'hui, les enquêtes montrent que seules 20 % des entreprises disent que leur activité est freinée par le coût du travail, tandis que 80 % pointent au contraire le problème du manque de débouchés.

C'est donc bien cette question qu'il faut traiter, en redonnant du pouvoir d'achat par une politique de redistribution, comme le disent d'ailleurs depuis 2012 les frondeurs du PS dont j'ai fait partie. Avec sa politique de l'offre, le gouvernement a déplacé de 2 points de PIB le partage des revenus en faveur de profits, sans que cela ne provoque d'effets substantiels sur l'investissement. Deux points de PIB, c'est 40 milliards d'euros ! Face à cette somme considérable, les timides annonces en matière de redistribution restent des mesurette sans effet sur l'activité économique.

La redistribution devrait être beaucoup plus ambitieuse. On pourrait notamment commencer par dégeler franchement les salaires du secteur public, ce qui donnerait aussi un signal fort pour les négociations salariales dans le privé. Il faudrait également revaloriser les prestations sociales et en premier lieu les minima sociaux. La revendication d'un revenu de base décent, qu'on entend beaucoup en ce moment dans les manifestations, montre qu'il y a un problème de pauvreté indéniable dans ce pays. Ce n'est pourtant pas la voie qu'a choisie le gouvernement. S'il consent quelques gestes à visée électorale en redistribuant un peu à sa clientèle avant les élections, il n'entend nullement déroger à sa ligne d'ensemble. Le cap continue à être fixé par le pacte de compétitivité, et tout est fait pour

pour amadouer le Medef.

Recueilli par Mathieu Castagnet

LACROIX

LAPRESSEENREVUE.EU

**A Suivre...
La Presse en Revue**

OU EST
PASSÉE LA
GAUCHE?

Paris
se
mobilise
DES LOIS

CREATIVE
COLLECTIVE



Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue...

4 ans ça se fête !
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog
www.overblog.com